

SGL mag



Magazine d'information de la Commune de Saint-Germain-Laprade - Janvier 2018



SAINT-GERMAIN-LAPRADE :
Terre de théâtre !

www.saint-germain-laprade.fr

Oléon Motoculture
l'Univers du Jardin l'Espace du 2 Roues
MOTOCULTURE - LOCATION DE MATÉRIEL
ARMES - QUINCAILLERIE - CYCLES - MOTOS - PIÈCES AUTO

Z.A. Blavozy
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
Tél. 04 71 06 64 20

Z.A. Est, rue Croix St Isidore
43100 BRIOUDE
Tél. 04 71 50 10 07

CHAPUIS
ELECTRICITE

Tél. 04.71.05.16.70 / 06.80.62.34.89 Fax. 04.71.05.03.91
Z.A. 43260 LANTRAC

L'ILE AUX MILLE GOÛTS

Chez vous, poêlée géante de 30 à 300 parts, paëlla et autres plats uniques

lileauxmillegouts@live.fr
www.lileauxmillegouts.fr

06 84 43 96 33

DEPUIS 1998
FOUNTAIN VELAY
PARTENAIRE BOISSONS MULTIMARQUE
POUR LES ENTREPRISES & PROFESSIONNELS
SUR LE 15, 43, 48

DEVIS COMPARATIF OFFERT

PROXIMITÉ ET SUIVI

Tél. 04 71 03 59 54
E-mail : fountain.velay@orange.fr - www.fountain.fr
7, rue du Soleil Levant - 43700 Saint-Germain-Laprade

Ent. **ORFEUVRE**
Menuiserie

Menuiserie Bois, Alu, PVC
Charpente traditionnelle
Fermettes - Taille de charpente
Couverture, Zinc
Isolation de combles et toits

Tél. 04 71 05 45 17 - Fax : 04 71 05 70 26

CHARPENTE & VERANDAS

20 avenue de la Pause - Fay-la-Triouleyre
43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Email : orfeuvre.sarl@free.fr

DAVID AUTO
GARAGE

David DE OLIVEIRA

2 impasse du Mas - 43700 ST GERMAIN LAPRADE

04 71 01 04 40 - 06 09 46 06 14

davidauto@bbox.fr

Réparation - Carrosserie - Dépannage - Ventes véhicules Neufs et Occasions

cabinet
allègre
faure & associés

conseil aux entreprises - expertise comptable
commissariat aux comptes

Z.I. de Bombes - 43700 St Germain Laprade
04 71 03 57 04 - contact@allegre-faure.fr

ETS F.VINCENT & FILS

MOTUL **bp** **Castrol**

Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat 43340 LANDOS 04 71 08 21 44
ZA Laprade 43700 ST GERMAIN LAPRADE 04 71 03 05 88
ZA Le Fromental 43200 YSSINGEAUX 04 71 65 08 57

Gibert
T.P.

TRAVAUX PUBLICS LOCATION D'ENGINS
TRANSPORT BENNE AVEC CHAUFFEUR

GIBERT RICHARD
06.14.01.47.02

8 Place de Pèbèllit 43700 Saint-Germain-Laprade
04.71.01.40.68 contact@giberttp.fr

marcon.elec'
VOTRE SPÉCIALISTE ÉLECTRICITÉ

Jean-Luc Marcon
Gérant : 06.08.27.04.95 - 43700 BLAVOZY

Avec 1000 km par mois inclus,
VOUS ALLEZ EN FAIRE DU CHEMIN...

location
VÉHICULE GAMME ECO EN LONGUE DURÉE*

5€ PAR JOUR TOUT COMPRIS**
SUR ENGAGEMENT 24 MOIS

1000 KM PAR MOIS / ASSISTANCE / ASSURANCE TOUTS RISQUES
RENDEZ-VOUS SUR www.altipac-geothermie.fr

U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS

*Offre valable dans les magasins proposant le service U Location et disposant des véhicules de la gamme ECO en location longue durée.
Ex Renault Twingo Energy Zen, essence, 90 ch, limiteur de vitesse, climatisation manuelle, radio connect R et OS. **Voir offre en magasin ou sur location.com

altipac
GÉOTHERMIE

ALTIPAC
GÉOTHERMIE
Blavozy

Z.I. Blavozy/St Germain - 43700 ST GERMAIN
Tél. : 04 71 01 40 15
E-mail : contact@altipac-geothermie.fr - www.altipac-geothermie.fr

SOMMAIRE

Édito	p. 3
Infos pratiques	p. 4
État-civil.....	p. 5
Rétrospective.....	p. 6 à 9
Finances	p. 10
Environnement	p. 11
Solidarité.....	p. 12
Jumelage.....	p. 13
Travaux	p. 14
Sécurité routière	p. 15
Culture	p. 16-18
Intercommunalité.....	p. 19
Écoles	p. 20
SIVOM.....	p. 21
Libre expression.....	p. 22
Rencontres.....	p. 23
Calendrier des activités.....	p. 24 à 26



Retrouvez l'actualité de votre commune sur
www.saint-germain-laprade.fr



Bulletin municipal Saint-Germain-Laprade

Directeur de la publication : André Cornu

Rédaction - Diffusion : Mairie de Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 00 77

Maquette : J-C Vera

Photos : Mairie, associations

Conception - Edition - Régie publicitaire :

EXCEPTO - 1, rue du 8 Mai - 43750 Vals-Près-Le-Puy
Tél. : 04 71 09 77 85

Impression : Imprimerie Coopérative des Sucs - Yssingeaux

Imprimé sur papier PEFC par une imprimerie labellisée Imprim'Vert.

Reproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction auraient pu se produire.



10-31-1075 / Certifié PEFC



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

EDITO

Avec la nouvelle année, vient la période des vœux, c'est l'une des facettes de ce magazine. C'est aussi la période où nous faisons le bilan de l'année écoulée, où nous déclinons les projets à venir.

L'année 2017 devait être une année charnière, importante, elle a été beaucoup plus que cela.

La géopolitique peut nous interpeller à juste titre : États-Unis, Corée, Chine, Russie, Syrie, Irak, Birmanie... sont autant de sujets d'inquiétude.

La montagne « COP 23 » qui devait être source d'engagements pour lutter contre le réchauffement climatique n'a accouché que d'une souris, un rendez-vous à plus tard, repoussant les décisions urgentes!

En France, les élections ont mis sur le devant de la scène un président jeune, encore inconnu il y a 3 ans et une Assemblée nationale en grande partie renouvelée. Espérons que nos nouveaux dirigeants, voulant rompre avec la politique « traditionnelle », sauront créer les conditions d'une société soudée, fraternelle, où les enfants d'aujourd'hui et les jeunes trouveront une éducation solide, des emplois motivants, où les aînés vivront la solidarité.

L'année écoulée a vu la Communauté d'agglomération nouvelle avec ses 71 communes et 95 délégués se mettre en place, non sans difficultés. Cette Communauté a, comme cela était prévu, pris la compétence Petite Enfance, dès lors notre crèche n'est plus communale.

Notre Conseil municipal s'est partiellement renouvelé avec l'arrivée de Marie-Claude Béal, Henri Gibert, René Habouzit en remplacement respectif de Virginie Juvhomme, Brice Arnaud, Anne-Marie Chaussende. Souhaitons à ces nouveaux conseillers de s'investir pleinement dans le travail engagé et les projets en construction.

Notre équipe municipale remodelée va poursuivre les chantiers et dès janvier 2018, l'extension de l'école de Fay sortira de terre pour apporter à terme plus d'efficacité et de confort à l'équipe enseignante et aux enfants.

Nous allons, comme nous l'avons dit lors des réunions de villages, continuer à proposer un budget volontariste en faveur d'investissements utiles, tel l'agrandissement de l'école de Fay, dans un contexte difficile, de dotations d'État en baisse. Le travail de fond entrepris dans chacune des commissions permet de garantir les services rendus auprès de la population. Citons en exemple la volonté du CCAS et de sa présidente qui avec le docteur Pelletier et Madame Chambonnet, pharmacienne au bourg, ont su convaincre 2 jeunes médecins du bien-fondé d'établir leurs cabinets dans notre commune.

Saint-Germain-Laprade a besoin de ces services, d'autant plus que notre démographie évolue positivement, qu'il nous faut anticiper l'aménagement de zones constructibles réfléchies.

Enfin, je veux exprimer ma reconnaissance à toutes les associations qui créent de l'animation, à celles qui sont au service des enfants, des aînés, de leur village. Je renouvelle mon soutien aux associations sportives et plus spécialement aux associations théâtrales (Marnhac, SLT) qui prennent des risques importants lors des représentations en extérieur. Lorsque théâtre et technologies se marient, on peut dire « SAINT-GERMAIN LUMIÈRES ! ».

A vous tous, et plus spécialement aux familles éprouvées, en ce début d'année 2018, j'offre mes vœux de santé, de réussite et d'accomplissement personnel, d'amitié et de solidarité.

Bien chaleureusement,
Votre maire,
André Cornu

Infos pratiques

SERVICES MUNICIPAUX

■ MAIRIE :

1 place de la Mairie • 43700 Saint-Germain-Laprade
04 71 03 00 77 • mairie.sgl.secretariat@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 14h à 18h • Mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h • Jeudi et samedi de 8h à 12h

■ CENTRE CULTUREL :

2, rue du Soleil levant • 43700 St-Germain-Laprade
04 71 03 59 22 • mairie.sgl.culture@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 13h30 à 18h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

■ MÉDIATHÈQUE :

2, rue du Soleil levant • 43700 St-Germain-Laprade
04 71 03 56 70 • bibsgl@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h • Mardi de 15h30 à 18h30

Mercredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30

Vendredi de 15h30 à 18h30 • Dimanche de 10h30 à 12h

■ COMPLEXE SPORTIF

Gardien du complexe : 04 71 03 09 27 ou 06 08 35 98 38.
Renseignements, réservations au Centre culturel :
04 71 03 59 22 - mairie.sgl.culture@wanadoo.fr

■ SIVOM :

- CLSH : Tél. 04 71 03 54 39 / 04 71 03 43 63

- Crèche : Tél. 04 71 03 59 26

MÉDICAL, PARAMÉDICAL, SOCIAL

■ **Cabinet médical** : 04 71 03 50 31

■ **Pharmacie** : 04 71 03 02 28

■ **Dentiste** : 04 71 03 50 64

■ **Kinésithérapeute** :

- Combet Jean-Jacques 04 71 03 51 44

- Massenet-Bréat Pierre 04 71 03 36 15

■ **Ostéopathe** : 06 05 10 78 40

■ **Podologue** : 06 63 65 85 67

■ **Infirmier à domicile** : 04 71 03 51 97

■ **ADMR** : 04 71 03 57 39

■ **ADMR Les Berges Fleuries** : 04 71 01 41 89

■ **Assistante sociale** : 04 71 07 44 21

SERVICES DIVERS

■ **La poste**

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

■ **Déchetterie** : 04 71 03 55 00

Ouverture : Lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h • Dimanche de 9h à 12h

■ **TUDIP** : 04 71 02 60 11 • www.tudip.fr

■ **Service environnement de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** (ramassage des ordures...) : 04 71 04 37 30.

■ **Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** :
16, place de la Libération • B.P. 50085
43003 Le Puy-en-Velay

04 71 04 37 00 • contact@agglo-lepuyenvelay.fr

■ **Taxi** :

- Marcon Philippe 06 83 30 95 57

- Favier Hervé 06 50 24 79 03

- JP taxi 06 09 59 08 14

- Yvan Aznar 07 68 30 00 10

(disponible toutes les nuits et le week-end).

Restez connecté à votre commune :
www.saint-germain-laprade.fr



**GROUPE
RESO**

Résolument nature

www.groupe-reso.fr



BONNET Hygiène

ZAE du Causse d'Auge
48000 MENDE

Tél. : 04 66 65 67 62
Fax : 04 66 65 67 69

contact-bh@groupe-reso.fr

BAR - TABAC - JEUX

Régis GRAS

43700 Saint-Germain-Laprade

Tél. : **04 71 03 01 45**

État-civil 2017

NAISSANCES

BONNET Jules	04/01/2017
POLGE Louka, Alexandre, Robin	08/01/2017
TOURNAYRE Giulia	19/01/2017
SABATIER Louise, Lilou	31/01/2017
SAHUC Noelan, Auguste	07/02/2017
CARRASCO Simba	28/02/2017
JOLIVET Inès, Claudia	28/02/2017
GIRARD Maé	16/03/2017
SOBOUL Léandre	30/03/2017
REY Marceau	01/04/2017
MAURAND Malô, Owen, Zaho	07/04/2017
ROUSSON Antoine, Alexis	23/04/2017
ROUX Andrea, Alexandre	24/04/2017
ALLÈGRE Nola, Calie	22/05/2017
BRUNEL Lexie, Manon	22/05/2017
VIGOUROUX Keylia	03/06/2017
FINK Oscar, Simon	06/06/2017
LORMIER Malo, François, Pierre	28/06/2017
TESTUD Noé	29/07/2017
YOUSSEF Sofiane, Abel	31/07/2017
QUIJADA-RAMOS Zélie	27/08/2017
TAULEIGNE Clévie	22/09/2017
LAURENT Nora, Joëlle, Gisèle	27/09/2017
JANVRIN Sélène	29/09/2017
BERTRAND Malow, Raymond, Bruno	30/09/2017
GALLIEN Miya, Geneviève	04/10/2017
AUBAZAC Joachim	05/10/2017
BONNET Héliantane, Gaïa	15/10/2017
OLLIER Jaden	18/10/2017
VIDAL Mayanne, Lila	18/10/2017
BELLENT Norah	24/10/2017
CHAUSSENDE Leyna, Elodie	24/10/2017
AH-CHAYE Leandro	08/11/2017
COLIN MARTEL Leiya	08/11/2017
JORGE Louisa, Françoise, Emiliana	12/11/2017
HAMMOUMI Ilyès, Mohamed, Abdellah	13/11/2017
HAMMOUMI Oumaïma, Maryam	13/11/2017
LECUYER Kylian	04/12/2017
DELEAU Lise, Anna, Marie	17/12/2017

MARIAGES

DEBLOIS Théo et CAILLON Amélie Françoise	28/01/2017
TAFFIN Lilian, Jean-Baptiste et MAURAND Nathalie, Isabelle, Marie	08/07/2017
CHAMBLAS Xavier, Emmanuel et GENÈVE Nathalie Michelle Josette	15/07/2017
MESQUITA David Gregorio et WATTEL Elodie Florence Aline	19/08/2017
FORESTIER Benoit Gilles et DURGEAU Magali Claire	19/08/2017
NGUYEN Philippe et COLLANGE Jennifer, Sylvie	26/08/2017
MATHIEU François, Michel et DOUAKHA Nadia	02/09/2017
GOURGOUILLON Gaétan et COCHO Hélène	16/09/2017

DKIKA Ibrahim et ZEGLAMA Chaymaa	16/09/2017
EIJMERS Jasper et VIGOT Sophie	23/09/2017
NICOLAS Julien Noël et MAHINC Laurie	16/10/2017

DÉCÈS

SAMARD Amélie Marie Sophie, Veuve BALLOIS	24/02/2017
GIRARD Madeleine Raymonde Hélène	28/02/2017
PAYS René Henri	03/03/2017
STEFANOVIC Vladimir	27/06/2017
AKROUR Djillali	04/07/2017
CHAPUIS Louis Gabriel Aimé	27/08/2017
FLANDIN Marie Angélique, Veuve DEBARD	05/09/2017
VEYSSEIRE Didier Bernard	25/10/2017
MESTRE Daniel, Charles, Georges	13/11/2017

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

BOYER Aimé Claude Michel	02/01/2017
VALADIER Albertine, Virginie, Rose Veuve GRAS	17/01/2017
GIRAUD Martine Marie Catherine Epouse POLGE	25/01/2017
ALLIROL Jeanine, Flavie Veuve LIOTARD	26/01/2017
BOSC Marie Thérèse, Bernadette Veuve JULIEN	22/02/2017
GIBERT Marion	23/02/2017
RAMOS Rosemonde, Alice, Camille Epouse REYNIER	15/04/2017
DISTEL-FOURQUIN Marie, Thérèse Epouse KLEIBER	25/04/2017
GRANGEON Denise, Veuve GIBERT	10/05/2017
THOMASSON Paulette Maria Augusta Veuve CHAIZE	11/05/2017
MIALON Raymond, Marius, Adolphe	25/05/2017
GENTES Thérèse, Noémie Veuve ROUX	29/05/2017
PALHIER Roger Louis Claudius	08/06/2017
PARRAT Juliette, Marie Epouse GERENTES	12/07/2017
REMONDIÈRE Yvette, Veuve LEPAPE	12/07/2017
GAGNE Jeannine Andrée Epouse SOCCOL	19/07/2017
DE VAUX Clothilde	24/07/2017
MAHINC Jean-Louis, Joël	06/08/2017
MERLE Jacqueline, Jeanne, Félicia Epouse CHIRENT	18/08/2017
JOUBE Marie-Thérèse, épouse ALEZARD	20/09/2017
GERENTES Jacques Roger Pierre	29/09/2017
JULIARD Claude, Bernard	07/10/2017
GÉRENTES Jean Augustin	20/10/2017
CHANAL Pierrette, Veuve DELPIEU	23/10/2017
RAMOUSSE Simonne, Eugénie, Berthe Veuve GRANGEON	31/10/2017
MOURGUE Roger, Pierre, François	16/11/2017
DEVIDAL Julie, épouse ROUX	30/11/2017

RÉTROSPECTIVE...



4 jeunes jazzmen talentueux en concert au centre culturel.



De nouvelles barrières pour le pont sur la Sumène, côté station, à Fay.



Les jeunes ont « kiffé » la sortie ski organisée par le SLVOM !



6^e Auteurs en scène : encore une belle réussite des Amis de de la bibliothèque.



Gilbert Chambon et son char à bœufs,
pour le plaisir des grands et des petits.



Pagnol a de plus en plus d'adeptes
sur notre commune, comme en témoigne
le succès des pièces à Marnhac.



Démonstration de tango
lors de la fête du centre culturel.



Une vente de livres réformés,
proposés par la bibliothèque,
lors de la fête du centre culturel.



Les participants des maisons fleuries reçus en salle du conseil municipal.

RÉTROSPECTIVE...



2017 restera une année importante pour les Sangerminois et le Comité de jumelage.



Les représentants des communes jumelles ont officialisé les 20 ans de jumelage avec Nàquera.



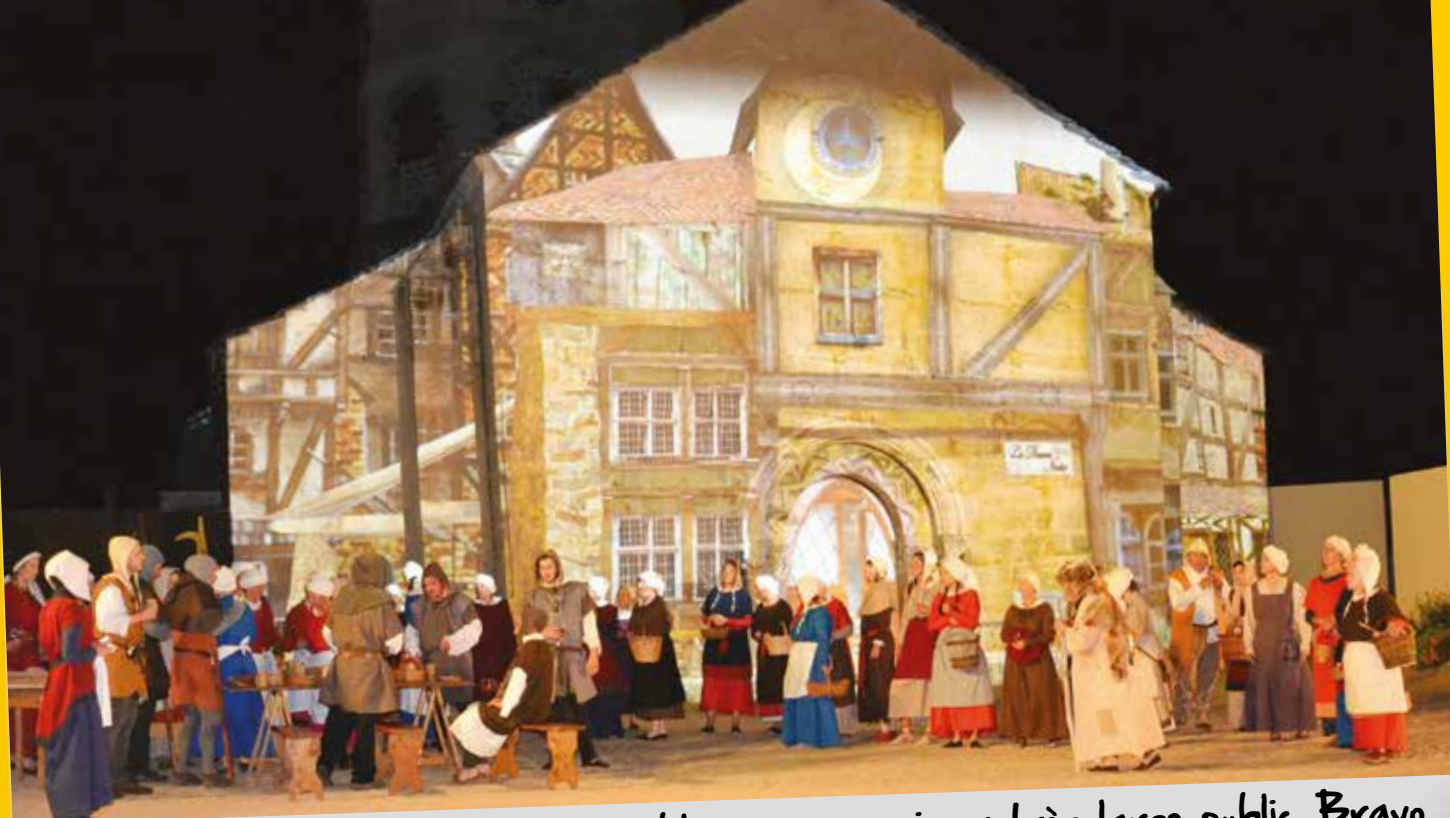
La foule des grands jours pour les fêtes du jumelage et la vogue.



Les amoureux du patois vellave se sont régautés lors de la vogue.



Les artistes de Papouasie ont « enflammé » la cour du complexe culturel lors du festival Interfolk !



Miserere : un spectacle remarquable qui a conquis un très large public. Bravo à SLT qui vous donne rendez-vous en juillet 2018 pour un nouveau spectacle.



Le club des Genêts d'or a fêté les anniversaires au cours du repas de fin d'année.



Dialogue élus-population lors des réunions publiques annuelles.



Balade en poney lors du marché de Noël.



De nombreux Sangerminois pour la cérémonie du 11 Novembre.

✓ Les contrats de gaz ont été renégociés, ce qui a permis une économie de 2,5 %.

✓ 55 000 repas annuels sont préparés par le foyer restaurant.

✓ 6 800 repas sont livrés à domicile par l'ADMR sur une année.

✓ 6 800 repas sont également servis, à l'année, aux Berges fleuries.

✓ Notre commune gagne entre 40 et 50 habitants par an.

✓ La consommation de l'éclairage public a été divisée par 2 depuis l'extinction nocturne et le remplacement par des ampoules plus économiques.

✓ Bilan éclairage public : consommation d'énergie divisée par 2 pour un gain annuel de 16 000€. Ces travaux ont été financés pour 70 % par le syndicat départemental d'énergie et un programme européen « LEADER ».



Astuce éco

Lave-linge : 25% d'électricité économisée avec un lavage à 40°C au lieu de 60°C.

Une gestion saine et prudente

Recettes

L'année 2017 qui vient de s'écouler a vu nos recettes baisser de manière sensible. La diminution de produits, visible sur le graphique concernant les Services, est une baisse « technique » qui n'affecte en rien notre budget général car il s'agit de la disparition du budget annexe « Centre culturel ».

Par contre les Impôts, le Fonds de compensation de la Communauté d'agglomération ainsi que la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat marquent un recul pour notre budget général. Ce recul est dû respectivement à la baisse des taux d'imposition communaux, à la perte de compétence Petite Enfance et au redressement des Finances Publiques Nationales imposé par l'Etat.

Ces baisses avaient été anticipées lors de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2017 et la municipalité a tenu compte de ce manque à gagner pour bâtir son budget.

Une opération exceptionnelle, la vente d'un appartement municipal à l'OPAC (80 000 €), a permis de classer ce logement dans la catégorie « sociale », catégorie sous-représentée dans notre commune.

La contrepartie de la perte de la compétence « Petite Enfance » a induit une baisse des subventions que l'on versait au SIVOM. Cette somme économisée nous a permis de

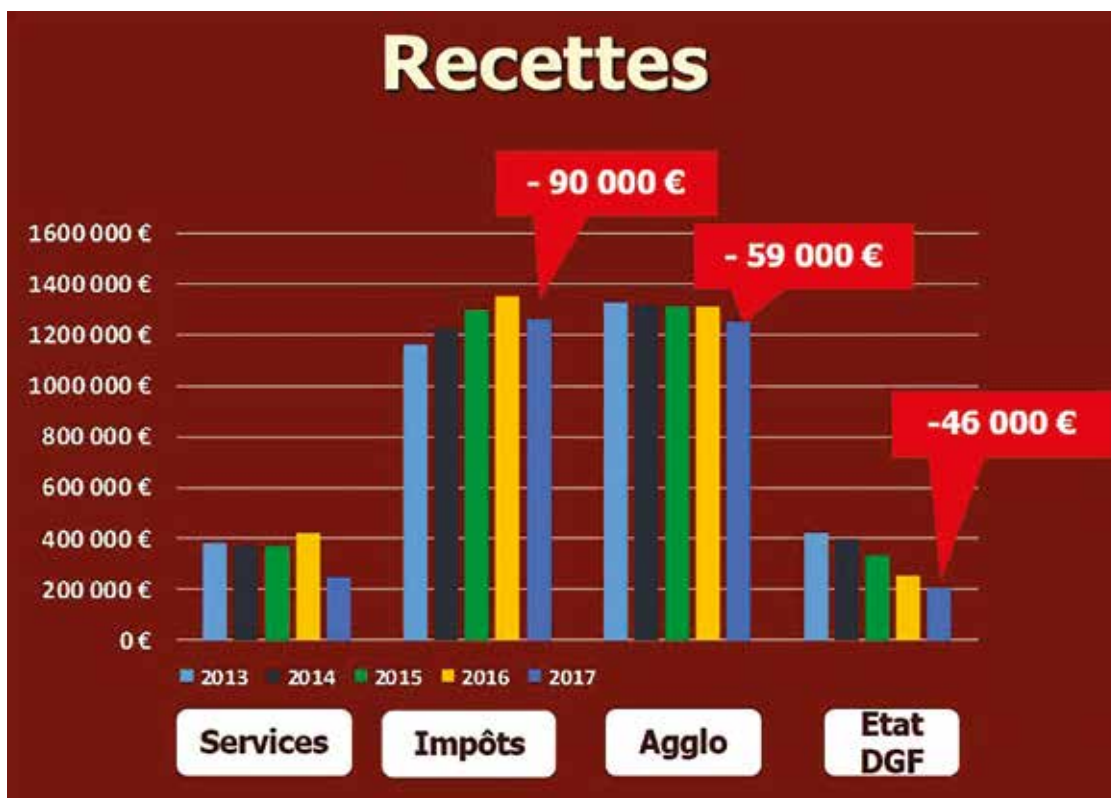
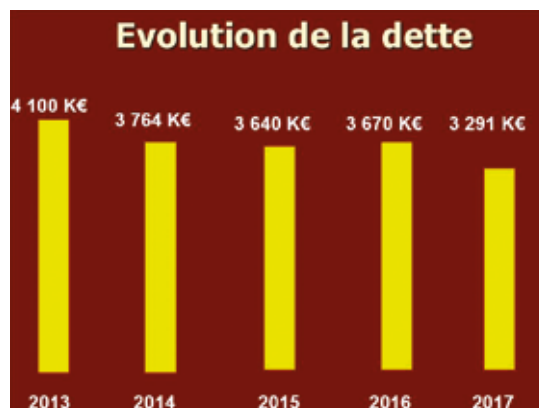
garder une qualité des services auprès de la population.

Charges et Salaires

Grace aux économies réalisées, les frais de fonctionnement sont globalement contenus, voire diminués. Les salaires bruts et les cotisations ont progressé, essentiellement dû à la revalorisation des carrières, imposée par la loi, en 2015 et 2016.

Evolution de la dette

Nos efforts d'investissements ont été importants et prudents. La maîtrise de nos dépenses nous a permis de réduire très sensiblement la dette communale, ce qui laisse augurer, dans le futur, une marge supplémentaire pour des chantiers à venir.



Une semaine pour l'environnement

Le centre culturel a connu une belle affluence au cours de la semaine du 21 au 24 novembre 2017. Plusieurs conférences ont été proposées en soirée, dans le cadre du festival Aliment'erre. Depuis 3 ans, des élus et l'équipe du centre culturel sont partenaires de ce festival qui nous aide à comprendre les causes de la faim et à se mobiliser pour l'accès de tous à une alimentation suffisante et de qualité en France et dans le monde. À cette occasion nous avons concocté une semaine consacrée à l'environnement et proposé 3 films-documentaires : "Bientôt dans vos assiettes (de gré ou de force)" de Paul Moreira, "La Loire, de sa source à Grangeant" de Paul Charpentier et enfin "Tuani !" de Damien Ortero, superbe film et passionnant débat en présence du réalisateur. Le public a été très nombreux pour cette semaine thématique nous ne manquons pas de réitérer en novembre 2018.



Jean-Paul Galisson et Frédéric Treille lors d'un débat sur les modes de production de notre alimentation.

Trop c'est trop !



Ces photos représentent un peu ce que nos poubelles reçoivent et qui ne devrait pas être là. Force est de constater que l'être humain a du mal à se civiliser. Nous devons continuer sans cesse nos efforts de tri sélectif, d'autant plus que nous disposons sur notre commune d'une déchetterie ouverte 7j/7j.



Contacts utiles :

- ✓ **COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (AGGLO) :** 04 71 04 37 00
Mail : contact@agglo-lepuyenvelay.fr
- ✓ **DECHETTERIE DE ST-GERMAIN-LAPRADE :** 04 71 03 55 00
Ouverture : Lundi au samedi 9h/12h 14h/17h - Dimanche 9h/12h

✓ La commune va installer progressivement de nouveaux lampadaires à "led" **beaucoup plus économes.**



✓ En 2015 nous avons effectué des travaux pour améliorer l'efficacité du chauffage du bâtiment des écoles du bourg et de la mairie. Ces travaux ont consisté à :

- Installer une chaudière à gaz à condensation **plus performante**
- Remplacer le chauffage électrique de la maternelle par un **chauffage central.**
- Réguler **séparément les circuits** des 3 bâtiments.
- Isoler les canalisations de la chaufferie.

Aujourd'hui **les économies réalisées sont évaluées à 7000 €/an** ainsi cette installation sera amortie au bout de 7 ans environ.

✓ **L'ADMR**, présidée par Madame Jeanine Chambon, est une association qui est là pour apporter une aide dans la vie quotidienne (ménage, repassage, bricolage etc.), le soutien à la vie familiale (crèches, soutien scolaire à domicile etc.) et la santé (services de soins à domicile). Des permanences vous sont proposées les lundis, mercredis et jeudis uniquement les matins.

Contact : Florence Maléa (secrétaire)
 - ADMR domicile : 04 71 03 57 39
 - ADMR service des repas : 04 71 03 57 39 ou 06 83 32 53 65
 - Foyer restaurant : 04 71 03 02 90

✓ **L'hébergement temporaire** "les Berges Fleuries" est un lieu non médicalisé où des personnes peuvent être accueillies 24 h/24 pour des séjours allant de 8 jours à 6 mois consécutifs ou en alternance avec le domicile. Plus de renseignements au 04 71 01 41 89 et par mail à info.bergesfleuries@lafede43.admr.org

✓ **239 personnes** ont participé au repas annuel des aînés offert par la Municipalité.

Deux nouveaux médecins et d'autres bonnes nouvelles du CCAS



Les grillades estivales très appréciées par nos aînés.

L'installation de deux nouveaux médecins

Nous nous réjouissons de la venue sur la commune de deux nouveaux médecins : le Dr Anne-Lucie Laly et le Dr Sophie Monange. Depuis plusieurs années le Dr Pelletier s'est employé à accueillir de jeunes étudiants en médecine et a su leur faire partager sa passion du métier de médecin généraliste. Une bonne coopération entre la municipalité et Mme Chambonnet, pharmacienne a permis de les accueillir dans de bonnes conditions.

Le repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés rassemble chaque année plus de convives. Le 5 novembre 2017, ce n'est pas moins de 239 repas qui ont été servis ; la municipalité n'oublie pas ceux qui n'ont pas pu s'y rendre, ils reçoivent à domicile un petit cadeau. Ce repas annuel permet la rencontre de tous les anciens du bourg et des villages, l'occasion d'échanger les nouvelles dans la bonne humeur.

La ludothèque

Le CCAS propose à chaque période de vacances scolaires un après-midi de jeux pour tous, des

tout petits aux grands-parents. Les prochaines rencontres auront lieu les 22 février, 26 avril et 12 juillet au centre culturel.

En complémentarité, la médiathèque vient d'ouvrir un espace jeux tous les mercredis après-midi.

La Semaine bleue

Cette année, l'accent a été mis sur la sécurité au volant avec l'opération « il n'y a pas d'âge pour bien conduire et se conduire ». De nombreux aînés sont venus mettre à jour leurs connaissances et ont pu bénéficier d'une leçon de conduite à prix réduit avec l'auto-école de Saint-Germain-Laprade.

Un jeune en service civique

Depuis le mois d'octobre Valentin Bonnefoy, un jeune sangerminois est venu renforcer l'équipe du CCAS ; il partage aussi son temps entre le centre culturel, la médiathèque et le SIVOM.

La solidarité

Le CCAS est au service des personnes qui rencontrent des difficultés passagères. Il peut intervenir sous la forme d'aides financières ou de colis de nourriture fournis par la banque alimentaire. Les bénéficiaires sont adressés par une assistante sociale.

On a pas tous les jours 20 ans...

À l'occasion du vingtième anniversaire du jumelage entre Nàquera et notre commune, nos amis espagnols et italiens ont été accueillis du 16 au 20 août.

Désormais, vous ne pouvez plus méconnaître le Comité de Jumelage, les fêtes du vingtième anniversaire du jumelage avec Nàquera se sont déroulées sur notre commune, en présence de nos amis italiens de Calco, à l'occasion de la vogue annuelle qui a marqué par diverses animations et manifestations l'été 2017. Les Sangermiinois ont été nombreux à recevoir nos hôtes espagnols et italiens étant donné que la Santa Cécilia (orchestre de musique) et la Caldérona (groupe folklorique) s'étaient jointes aux familles espagnoles. Cet anniversaire restera une date très importante pour le Comité de Jumelage et pour tous les participants à cette aventure collective.

Un beau programme pour 2018

L'année 2018 nous offrira sa part de fêtes et de rencontres, alors rejoignez- nous vous aussi dans ces démarches amicales ouvertes à tous. Le samedi 3 mars, une soirée détente, aux couleurs d'un pays européen, sera organisée à la salle polyvalente. La rencontre des familles nous conduira à Naquera du 28 avril au 2 mai pour vivre des moments magiques riches en découvertes et amitiés. Les jeunes de 13 à 15 ans partiront également à Nàquera du 15 au 22 juillet et vivront des moments forts qui resteront gravés dans leur mémoire. N'hésitez plus, rejoignez-nous et vous serez ravis et heureux !



Les officiels réunis sous les drapeaux.



Une belle fête ensoleillée.



La Santa Cecilia de Nàquera a fait danser le nombreux public de la vogue.

Située à 950 km environ de Saint-Germain-Laprade, la commune de Nàquera dépend de la province de Valence. Comptant 4918 habitants en 2006, sa population est multipliée par dix en période estivale. Le climat méditerranéen (de 9°C à 24°C selon la saison) n'est pas étranger à ce flux et favorise des cultures agricoles spécifiques : orangers et citronniers entre autres.

La commune de Nàquera possède une trentaine de commerces et sept entreprises. Ce dynamisme est aussi reflété par les différents services proposés : école maternelle et collège concernant l'éducation, bibliothèque, radio locale, ateliers et divers services sociaux qui viennent compléter cet éventail de prestations. Les activités sportives ne manquent pas grâce à un terrain de football, deux terrains de tennis, un terrain multisports et deux piscines. L'église du XVIII^e siècle est dotée d'une remarquable peinture valencienne datant du XV ou XVI^e siècle. (...) Nàquera est jumelée avec Saint-Germain-Laprade depuis 1997. Ce mariage a permis plusieurs manifestations et échanges culturels : rencontres sportives, échanges de jeunes ou de familles, échanges associatifs, etc. Nous avons fêté dignement ce vingtième anniversaire lors de la vogue 2017 !

✓ 158 000 €

ont été investis dans la réfection des voiries pour l'année 2017.

✓ Suite aux réunions publiques, nous vous rappelons que **l'incinération sauvage** (feux de jardin, de déchets ménagers ou de chantiers) **est interdite en France**. L'article 84 du règlement sanitaire départemental stipule que « **le brûlage à l'air libre des déchets est interdit** » et passible d'une amende de 450 €.

✓ Toujours lors des réunions publiques, **la problématique des chiens errants a été abordée**. D'autant plus que, récemment, 2 personnes ont été mordues par des chiens divagants. Sur ce sujet également, la loi est très claire et les infractions peuvent être très lourdes.

Rappel : Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

✓ Suite à la demande d'habitants de Plaisance, **un conteneur à verres** va être installé sur ce secteur.

Des travaux d'embellissement et de sécurisation



Les fontaines de Servissac et de Fay-la-Triouleyre ont été restaurées.

Des barrières « amovibles » ont été installées à la demande des riverains au Boussillon et à Mandarou. Ces barrières ont pour but de limiter les passages à grande vitesse, dévastateurs, de motos ou quads qui prennent les chemins pour des pistes de rallye. En aucun cas elles ne sont là pour les promeneurs, y compris à vélos. Elles ont pour but de faire prendre conscience que l'entretien des chemins a un coût et qu'il faut, sur tous les chemins, se déplacer lentement afin de respecter les piétons, les vélos, ... Ces barrières restent "amovibles" pour un passage de tracteurs ou d'animaux.



Une barrière au Boussillon pour sécuriser le chemin.



Une barrière amovible à Mandarou pour limiter les passages "dévastateurs".

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sur la route, chaque prise de liberté avec la règle, chaque comportement à risque peut mettre en péril votre vie, celle de vos passagers et celle des autres usagers de la route. Être bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter des drames. Votre commune prend des initiatives et met en place différents équipements afin de sécuriser les routes communales (limitation de vitesse, installation de chicanes, de feux tricolores, de panneaux, etc.). Soyons tous responsables sur la route !



Saint-Germain-Laprade : Terre de théâtre

Depuis 1999, de nombreux bénévoles sangerminois ont prouvé, spectacle après spectacle, que notre commune est vraiment une « terre de théâtre ». Cette particularité, sans précédent sur l'agglomération ponote, est due sans doute aux valeurs humaines développées par le collectif qui offre au fidèle public des instants pleins d'émotions et de fraternité. Outre la « locomotive » SLT, de nombreuses compagnies composent le train théâtral sangerminois.

Le vieil adage « l'union fait la force » prend ici tout son sens, car grâce à la motivation sans faille du collectif SLT (Son, Lumière, Théâtre), ces spectacles de grande qualité sont montés avec peu de moyens financiers. En juillet 2017, le dernier spectacle SLT « Miserere » a ravi plus de 620 spectateurs devant l'église de notre commune. Parti d'un fait historique local (l'assassinat de l'Evêque Robert de Mehun en 1219), Robert Merlo a écrit un scénario

mêlant habilement les petites histoires du peuple dans la « grande histoire ». La mise en scène de Joëlle Carle et Jean-Paul Galisson, superbement valorisée par les projections en 3D réalisées par Benjamin Albouy-Kissi et Isabelle Portail de l'IUT du Puy-en-Velay, a permis aux comédiens principaux de jouer leurs rôles avec brio. La compagnie locale « Les Tréteaux de Peynastre », présidée par Joëlle Carle, ainsi que l'atelier théâtre du Centre Culturel « les Cales de Suchas » ont fourni bons nombres de comédiens, des premiers rôles aux figurants. Ils ont tous « assurés comme des pros » et nous ont offert un spectacle de haute qualité. Un grand

bravo à toutes les personnes qui ont œuvré, de près ou de loin, à la réussite de « Miserere ».

Mai 68 en juillet 2018

Après le succès de « Miserere », le conseil d'administration de SLT vous invite les 5, 6 et 7 juillet 2018 pour vous présenter leur dernière création. Le collectif est en train de travailler sur un spectacle relatant les événements de Mai 68 en mêlant l'histoire locale

et nationale sur un texte co-écrit par Robert Merlo et Jacques Arnaud. Ce spectacle théâtre, son et lumière ne veut pas être une « commémoration » de mai 1968, encore moins une « célébration », mais simplement une fiction, mettant en lumière des événements choisis, qui se sont déroulés il y a 50 ans, dans laquelle nous devons nous efforcer de toujours respecter au mieux la neutralité.

Toutes les personnes intéressées pour participer à cette nouvelle aventure sont les bienvenues, prendre contact auprès du centre Culturel 04 71 03 59 22.

En préambule à ce spectacle, le centre culturel vous convie dans la cadre de ses « Mardis-Culture » le 15 mai 2018 à la conférence « Mai 1968 en Haute-Loire aussi ! » par Raymond Vacheron (entrée gratuite).

Des rendez-vous pagnolèsques

Les amoureux de la Provence se régaleront chaque été, depuis 5 ans, lors des différentes pièces itinérantes proposées par l'association de Marnhac. Là encore, la force du collectif et l'originalité de la mise en scène et de l'accueil,



permettent au nombreux public de vivre des émotions fortes. Après le succès de leur création de l'été 2017 inspirée de Jean de Florette, la troupe vous donne rendez-vous au mois de juillet, pour le cru 2018, qui s'annonce une nouvelle fois truculent : La Fille des Sources. La formule repas et spectacle sera reconduite afin de favoriser la convivialité si chère aux organisateurs. Un conseil : réservez vos places dès que possible ! (début juillet au centre culturel).

Les Cales de Suchas

Le centre culturel est un peu l'antichambre de ces différentes compagnies locales. Il propose des cours de théâtre d'octobre à mai (sauf vacances scolaires) au sein de la compagnie "Les Cales de Suchas" dirigée par Patrice Chanal directeur du Centre culturel.

Angélique Gouttessoulard, (comédienne et metteur en scène) encadre les jeunes comédiens de 9 à 17 ans. Ils vous donnent rendez-vous le vendredi 23 mars, le vendredi 25 et samedi 26 mai pour leurs représentations 2018.

Du théâtre en patois

Sous l'égide de Lucien Dunis, les amoureux du patois vellave ont trouvé un moyen efficace pour promouvoir cette langue locale. Avec beaucoup d'humour, les comédiens se régalaient et prennent un réel plaisir à partager leurs créations théâtrales avec un large public, séduit par la bonne humeur régnante, même au delà de notre département. À noter que bons nombres de comédiens de cette troupe officient également aux spectacles de Marnhac. Leur dernière création est déjà programmée les 20 et 21 janvier 2018.

Les tréteaux de Peynastre

Cette compagnie adultes créée en 1995 et présidée par Joëlle Carle vous donne rendez-vous les 16, 17 et 18 février, à la salle polyvalente, pour les représentations de « Brèves de comptoir ». Les comédiens réfléchissent également à une nouvelle pièce pour novembre 2018. En attendant, plusieurs d'entre eux participeront au spectacle SLT et prennent des cours de théâtre au centre culturel, chaque semaine, avec Angélique Gouttessoulard. Pour plus d'infos suivez la compagnie sur leur page Facebook.

C'est indéniable, Saint-Germain-Laprade est vraiment une terre de théâtre unique sur notre département. Le public ne s'y trompe pas et apprécie, outre la qualité des spectacles des différentes compagnies, l'ambiance et la convivialité dues aux nombreux bénévoles qui participent à ces aventures humaines collectives.

1^{er} Festival des assemblées

La commission vie communale et les associations de village proposeront du **19 janvier au 25 février** leur premier festival des assemblées. Le but étant d'organiser des soirées ou après-midi ouvertes à tous les habitants de 1 à 101 ans, au cours desquelles, des moments d'échange, de découverte, de partage, seront proposés, dans une ambiance conviviale.

DATE	LIEU	SUJET	PUBLIC CONCERNÉ
Vendredi 19/01 à 20h30	Marnhac	Soirée tarot.	Tout le monde
Dimanche 28/01 à 8h	Marnhac	Dégustation de tripes (8 €).	Habitants de Marnhac et du Boussillon
Dimanche 28/01 à 14h30	Fay	Jeux de cartes, jeux de société.	Tout le monde
Vendredi 2/02 à 20h	Marnhac	Projection du film de Paul Charpentier "Les Chars fleuris et la Vogue".	Tout le monde
Dimanche 4/02 à 8h	Fay	Dégustation de tripes.	Habitants de Fay, Malescot et Bombes
Dimanche 11/02 à 16h	Le Villard	Jeux de loto.	Tout le monde
Samedi 17/02 à 14h	Marnhac	Jeux en bois avec la ludothèque.	Tout le monde
Vendredi 23/02 à 20h	Marnhac	Veillée d'antan.	Tout le monde
Samedi 24/02 à 17h	Servissac (anc. école)	Projection du film de Paul Charpentier "Les Chars fleuris et la Vogue".	Tout le monde
Samedi 24/02 à 20h30	Le Villard	Projection du film de Paul Charpentier "Au fil de la Loire".	Tout le monde
Dimanche 25/02 à 15h	Fay	Projection du film de Paul Charpentier "Les Chars fleuris et la Vogue". Suivie d'un échange et d'une collation.	Tout le monde

L'ASSEMBLÉE DE NOUSTOULET COMMUNIQUERA ULTÉRIEUREMENT SON PROGRAMME SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE ET PAR MESSAGES DE L'ASSOCIATION DU VILLAGE.

La culture en fête

Samedi 24 juin 2017, la population était invitée aux portes ouvertes du centre culturel. Différents ateliers et activités proposés tout au long de l'année étaient présentés au public venu en nombre sous un soleil généreux.

C'est une belle idée qu'ont eu les élus et l'équipe du centre culturel d'organiser les portes ouvertes des équipements culturels de notre commune. Les Sangerminoises ont pu découvrir différents ateliers et activités proposés par leur centre culturel et la bibliothèque municipale. Projection des vidéos du concours « Je suis Saint-Germain », présentation du nouveau site internet réalisé par Marion Joubert (service civique), démonstrations de danses Bollywood et orientales par l'association Familles rurales Gym Danse et de tango par Tango Volcanique du Velay, jeux géants en bois, exposition sur l'Europe par le Comité de jumelage, vente de livres déclassés par les Amis de la bibliothèque, étaient entre autres au programme de ce bel après-midi d'été.

En fin d'après-midi, Jean-Christophe Vera, conseiller municipal délégué à la culture et à la communication et le maire, André Cornu, ont prononcé un discours, puis ont dévoilé le nouveau logo du centre culturel, avant d'inviter le public à un apéritif jazzy.

Des conférences remarquables...

Les « Mardis-culture » assurés par des conférenciers, fidèles, bénévoles et passionnés et les « jeudis-cinéma » connaissent toujours un beau succès, plusieurs rendez-vous ont fait salle comble : les remarquables conférences sur « Picasso et la maternité » par Anne Muller et « Les Beatles » par Pierre Espourteille, proposés par notre

nouvelle bibliothécaire Cindy Chalendard, les Amis de la bibliothèque, la BDP et le centre culturel. Marie-Lou Lashermes et son équipe nous ont proposé leur 6^e salon littéraire « Auteurs en scène » fin novembre, une dizaine d'écrivains ont présenté leurs ouvrages dans une ambiance toujours aussi chaleureuse. Autre rendez-vous récurrent, le festival Alimentterre au sein de la semaine « un regard sur la planète » a permis de s'interroger et débattre sur notre mode de vie et sur notre alimentation, grâce aux documentaires projetés, aux échanges avec les intervenants et au témoignage du réalisateur présent.

D'autres rendez-vous prometteurs

La suite est tout aussi alléchante : « Musée haut, musée bas », « J'ai tout », « Place Gaston Couté » et la prestation des jeunes comédiens des Cales de Suchas pour la partie théâtre ; le groupe pop « Da Capo » le 9 mars, « L'Improbable Akoustic » le 27 avril, Ringispil Orkestar le 1^{er} juin, suivis le 8 par le Collectif du Monastier et enfin la fête de la musique les 19 et 22 juin (bal traditionnel & musique de rue, chorales Voix des Prés & Co, danses trad. et tango...). Cerise sur le gâteau, pour clore la saison en beauté, rendez-vous avec des artistes du festival international Interfolk le 17 juillet !

N'hésitez pas aussi à pousser la porte du centre culturel pour visiter les nombreuses expositions qui s'y déroulent au cours de la saison.



De nouvelles entreprises dans la zone d'activité de Laprade

La zone d'activité de Laprade est idéalement placée en bordure de la RN88 et à proximité de l'agglomération du Puy-en-Velay. Elle fait l'objet de nombreuses demandes d'installation d'entreprises et connaît une forte dynamique entrepreneuriale.

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a étudié divers scénarios d'aménagement sur la réserve foncière qui existe entre la RD15 et la Laiterie Entremont. Le projet d'aménagement présenté en mairie de Saint-Germain-Laprade à l'automne dernier a été validé et en fin d'année 2017, les travaux d'extension ont débuté.

La surface lotie sera d'environ 9,6 hectares, et les lots aménagés seront destinés uniquement à

des fins d'artisanat et d'industrie, en excluant donc toute activité commerciale.

Ainsi, l'attractivité de la zone

d'activité se verra renforcée par de nouvelles installations d'entreprises. Notre commune continue son développement économique.



19 lots sont prévus en bordure de la RN88.

Eau : améliorer nos équipements et protéger notre environnement

Le zonage d'assainissement révisé et approuvé en 2017

Cette année 2017, le syndicat des eaux « Les Eaux du Velay », en concertation avec les élus municipaux, a engagé la révision, soumise à enquête publique, du zonage d'assainissement de la commune. La notice explicative de l'enquête publique a été le fruit d'une réflexion préalable sur l'ensemble des systèmes d'assainissement collectif de notre commune. La décision du Syndicat des eaux a officialisé le zonage retenu pour chacun des villages de la commune (assainissement collectif ou assainissement individuel), préalable indispensable à toute demande de financement de futurs travaux d'assainissement collectif.

Aucune remarque n'a été formulée par la population durant la période d'enquête publique (juin-juillet 2017). Le commissaire enquêteur a ainsi rendu un avis favorable au projet de zonage d'assainissement de la commune. Le zonage en l'état a été approuvé le 5 décembre 2017 par le bureau du syndicat des eaux, il est rentré en application depuis cette date.

Transfert des eaux usées du Villard sur la station d'épuration de Ville.

Depuis 1993, le Villard dispose d'une station d'épuration de type lagunage naturel. Le vieillissement de l'ouvrage, les défauts d'étanchéité, la présence importante de boues et de développements herbeux, mais aussi,

les exigences de traitement relevées, la fragilité de la Gagne, cours d'eau récepteur, et la révision du zonage d'assainissement, ont conduit le syndicat des eaux et la commune à abandonner cette station d'épuration au profit d'un raccordement du réseau d'eaux usées du Villard sur celui du Pin. Au terme de ce raccordement, au second semestre 2018, le syndicat des eaux, aidé du service d'assistance technique d'eau et d'assainissement du Conseil Départemental (SATEA), conduira un diagnostic de fonctionnement de la station de Ville. Il permettra de mesurer sa capacité à accueillir de la pollution supplémentaire et définir les moyens à mettre en œuvre pour y raccorder, à Noustoulet en particulier, quelques proches secteurs urbanisés.

✓ 413 écoliers inscrits à la rentrée 2017 dans les écoles sangerminoises, soit 29 élèves de plus qu'à la rentrée 2016 :

- 75 à l'école publique "la Sumène" de Fay-la-Triouleyre (+6)
- 49 à l'école publique "les 4 chemins" à Noustoulet (+7)
- 123 à l'école publique élémentaire "le Marronnier" au bourg (+7)
- 85 à l'école publique maternelle "le Marronnier" au bourg (-2)
- 81 à l'école privée "la Source" (+10)

✓ Budget d'activités scolaires de 96 €/enfant/an pour un élève d'élémentaire, et de 91 €/enfant/an pour un élève de maternelle.

En dehors de ce budget, l'entretien et l'aménagement des locaux, l'investissement pour le matériel et l'équipement (tableau numérique interactif, mobilier, rideaux etc.) des déplacements vers le gymnase, la bibliothèque et la salle informatique, en fonction des besoins de chaque école, sont régulièrement programmés au budget municipal

Le meilleur pour nos écoliers



Un projet ambitieux de restructuration, d'extension et d'assainissement des locaux de l'école "La Sumène" à Fay-la-Triouleyre.

Après Noustoulet, Fay va faire peau neuve

Le lancement des travaux pour l'école de La Sumène à Fay-la-Triouleyre est acté. Les locaux de l'ancienne école étant devenus inconfortables, et afin de regrouper les temps de cantine et de garderies sur le même site, un réfectoire, une salle de bibliothèque et une salle de classe supplémentaire vont voir le jour en 2018. La réfection des salles de classes, l'isolation thermique et phonique du préau existant sont aussi programmées.

Le point de vue de Madame la directrice de l'école de "la Sumène"

"Il s'agit d'un projet ambitieux de restructuration, d'extension et d'assainissement des locaux. Les objectifs :

- *Organiser un lieu unique réunissant des espaces bien définis : classes, demi-pension, bibliothèques, bureau de direction et préau avec espace de motricité ;*
- *créer d'une classe supplémentaire ;*
- *renover des classes existantes ;*
- *effectuer des travaux de désamiantage.*

Les travaux débuteront courant janvier 2018 et devraient durer une année. Ils sont l'aboutissement d'un travail de coopération entre les élus, les enseignantes et les professionnels qui vont avoir en charge la réalisation et le suivi des travaux. En effet, plusieurs rencontres ont été programmées entre les élus, les architectes et les utilisateurs de l'école : professeurs et personnel municipal. L'inspectrice de circonscription a également participé aux échanges pour apporter le point de vue de l'Institution.

Ainsi, les plans ont évolué pour répondre aux attentes de tous :

- *fonctionnalité des locaux*
 - *bien-être des élèves et des personnels*
- Ce projet fait suite à la réalisation effectuée à l'école de Noustoulet. Il s'inscrit dans une démarche plus générale visant à favoriser le développement de nos petites écoles rurales. L'équipe enseignante salue l'engagement municipal tant pour le dialogue et le travail en équipe que pour la volonté de mettre en valeur les écoles de proximité où il fait bon vivre."*

Rentrée 2018 semaine de 4 jours ou 4 jours et demi : la parole aux parents

Le ministère de l'Éducation nationale offre la possibilité de redéfinir les jours et les heures de fonctionnement des écoles, avec une éventuelle possibilité de revenir à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018- 2019.

En janvier, un questionnaire a été distribué aux parents des écoles publiques (il pourra être rempli en ligne). Les résultats de ce sondage permettront à la municipalité de donner son avis à l'inspection académique, conformément à l'attente de la majorité des familles de la commune. La programmation des temps périscolaires sera réétudiée en fonction de l'organisation arrêtée par les services de l'éducation nationale.

Le nombre d'enfants inscrits au restaurant municipal ne cesse d'augmenter, il est donc nécessaire de réorganiser ce temps de repas, afin qu'il soit le plus confortable possible pour les enfants. La réflexion est en cours, afin d'être fin prêts en septembre 2018.

Une thématique citoyenne qui intéresse les jeunes

Comment éveiller nos jeunes à la politique ? Comment les intéresser à la vie de la cité ? Comment les aider à devenir des citoyens ?

Les activités abordées tout au long des vacances depuis 2016 ont permis de mettre en œuvre cette thématique.

En 2017, les élus avec toutes les équipes, ont poursuivi, en parlant d'engagement, engagement dans la vie associative, dans la vie de la commune.

En amont des vacances, je rappelle à chaque réunion d'animateurs que nous ne devons pas oublier une chose essentielle : les enfants et les jeunes nous observent, s'identifient parfois à l'un d'entre nous. Leurs parents nous les confient, et l'image d'adulte que nous donnons influence leur comportement. Notre manière d'agir, nos engagements ont donc un impact direct sur leur éducation.

En s'appuyant sur son Projet Éducatif, revisité en 2016, Le SIVOM de Fleuve en Vallées a toute sa place grâce aux compétences conférées par les communes de Blavozzy et Saint-Germain-Laprade. Ainsi, que ce soit un mode de garde, un espace de découverte d'activités, un espace de socialisation, c'est aussi pour nous élu(e)s, en complémentarité avec les enseignants, les Atsem, les animateurs et les parents, un espace d'apprentissage de la vie communale.

Comment donc, chacun à son niveau, par l'éveil, le jeu, les activités proposées, initier nos jeunes à comprendre :

- la nécessité de se porter une attention mutuelle ;
- la vie démocratique ;

- la représentation par l'élection ;

- l'engagement ;

- la vie des conseils municipaux.

Et pourquoi ne pas leur demander leur avis, en les faisant participer :

- à l'élaboration d'un ou de projets dans la vie communale ;

- à la prise de décision concernant ces projets ;

- à leur mise en œuvre.

Nous travaillons ensemble, depuis maintenant presque 4 ans, avec nos différences et en toute fraternité. Nous continuons aujourd'hui, et quel que soit l'avenir de l'accueil de loisirs extrascolaires et périscolaires, nous rechercherons les solutions qui rendront service à la population dans l'intérêt des enfants et des jeunes, et dans le respect des orientations de chaque commune. Nous essaierons de maintenir cette organisation qui assure aujourd'hui les transitions entre périodes scolaires et périodes de vacances, en travaillant ensemble l'avenir en commun. Dès que nous pourrons, nous informerons les parents et les personnels de la nouvelle organisation qui sera mise en place autour des rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019.

Au nom du Conseil syndical du SIVOM, je vous souhaite, tous mes vœux de santé et de réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur.

*Guy Chapelle,
président du SIVOM de Fleuve en Vallées*

✓ Des activités qui répondent aux attentes des familles

Le SIVOM de Fleuve en vallées organise l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire. Ces moments de grande importance, transition entre l'école et la famille, répondent à un double objectif : proposer des activités s'inscrivant dans un projet éducatif et prendre en compte le plus possible les besoins des familles. Les équipes d'animation mettent tout en œuvre pour garantir l'épanouissement de vos enfants. Dans le respect du rythme de l'enfant, différentes activités sont proposées dans les domaines sportif, culturel, artistique ou récréatif.



Un superbe camps d'été dans les Gorges du Tarn pour les 6-12 ans.



Libre expression

GROUPE DES ELUS MAJORITAIRES

CAUSE COMMUNE : Développons les solidarités

En ce début d'année, nous pouvons être satisfaits et fiers d'avoir inauguré, l'an dernier, l'extension de l'école de Noustoulet. Un projet de notre campagne électorale. La gestion rigoureuse que nous menons, semblable à bien d'autres communes, nous permet le bon fonctionnement de nos services, d'entretenir au mieux et rénover notre patrimoine mais aussi d'investir dans l'avenir.

D'ailleurs l'avenir se décline aussi à Fay-la-Triouleyre avec l'agrandissement de l'école. C'est un second chantier important en seulement 4 ans. Les travaux, qui vont s'étaler sur 18 mois, amélioreront les conditions des élèves, des agents et des enseignants. Les choix architecturaux devraient entraîner des frais de fonctionnement réduits.

Ces investissements orientés vers nos enfants n'altèrent pas le désendettement nécessaire de la commune. Ceci nous permettra de mener à bien d'autres projets essentiels : transition énergétique, développement urbanistique, structures de l'habitat et associatives.

Nous veillerons à apporter des services de qualité à la population malgré la rigueur budgétaire quelque peu imposée.

Souhaitons que 2018 apporte la joie, le bonheur, la solidarité à toute la population Sangerminoise.

Le Maire et son Conseil municipal
vous souhaitent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2018.

Bonne Année 2018

OPPOSITION MUNICIPALE

St-Germain une autre vision

Chers(es) Saint Germinoises(es), nous venons de dépasser le milieu du mandat et avec le recul, nous avons le sentiment d'avoir été un peu ternes à l'image des élus de la liste majoritaire au pouvoir qui n'ont pas réalisé grand-chose en cette première période par absence totale de vision stratégique pour le territoire communal qui possède pourtant un potentiel de développement impressionnant. Cela doit être communicatif !

A leur actif, il convient néanmoins de reconnaître qu'ils ont amélioré certains aspects de la gestion courante : extinction programmée de l'éclairage public, recherche d'économies énergétiques dans des équipements communaux, mais ce sont des idées peu innovantes en ces temps où toutes les collectivités les ont déjà réalisées.

Au cours de ces trois années nous avons participé régulièrement aux réunions du conseil municipal et aux différentes commissions dans lesquelles nous sommes appelés à siéger. A cette occasion et pour le bien de la commune nous avons pris part aux discussions sans omettre d'apporter notre pierre à l'édifice.

Cet article étant limité à la demande de Monsieur le Maire, nous ne manquerons pas de vous transmettre au plus vite un document qui vous permettra d'apprécier le peu de réalisations de la municipalité actuelle. Grâce aux équipes précédentes qui ont heureusement laissé un riche héritage, lequel profite pleinement au rayonnement et au développement de la culture et du sport dans la commune et bien au-delà.

Nous venons de vivre un mouvement au sein de notre équipe avec la démission d'Anne-Marie Chaussende, qui vous le savez s'est entièrement dévouée depuis de nombreuses années pour le bien de notre commune, pour des motifs professionnels bien compréhensibles, cependant elle nous a exprimé également un certain mal être eu égard à la difficulté de s'exprimer sereinement au sein du conseil municipal, ce qui est plus inquiétant. René Habouzit lui succède et va pouvoir apporter toute sa compétence en sa qualité de cadre dirigeant des collectivités territoriales durant des décennies.

Désormais, nous allons amplifier nos actions en apportant toute notre contribution technique de gestion dans l'intérêt supérieur de la commune et sans arrière pensées. En effet, nous voulons que la commune gagne et pour cela nous serons porteurs d'idées nouvelles, de projets d'organisation afin d'optimiser la gestion des services publics, par respect précisément de l'argent public, car il existe encore de larges marges de manœuvre pour réaliser des économies. Certes, nous ne sommes pas majoritaires et donc nos idées risquent fort d'être inexploitées, voire lapidées, mais nous communiquerons sans cesse auprès de vous sur nos efforts entrepris. Souvenez-vous que la « voix du maître » n'est pas parole d'Évangile et nous allons vous le prouver. Nous ne souhaitons certainement pas alimenter une guéguerre de camps qui serait stérile et néfaste au bien commun, mais simplement prendre toute notre place dans ce concert pesant des accessits et satisfecit proches parfois de la manipulation.

En cette période de vœux, nous prenons l'engagement de mieux communiquer avec vous pour vous éclairer, en conscience, sur les alternatives possibles. C'est ainsi que nous produirons au minimum deux publications par an afin que vous puissiez apprécier le bien-fondé de nos démarches, sans aucune approche politicienne, qui ne devrait pas avoir cours dans l'administration municipale.

Ce nouvel an est une merveilleuse occasion pour vous manifester tout notre attachement et vous souhaiter que tous les vœux formulés deviennent réalité ! Bonne Année 2018 à tous ! Qu'elle soit riche de bonheur, santé et prospérité.

Toute notre équipe se tient à votre entière disposition pour débattre de l'avenir de notre commune.

Vous pouvez nous joindre et nous envoyer vos idées par courriel à : stgermain.uneautrevision@gmail.com ou par courrier en Mairie.

Texte intégral

La silhouette ne trahit pas sa passion, **Maryse Mialon** est une danseuse née. Elle a toujours aimé danser et partager cette émotion. Installée depuis 1985 à Fay-la-Triouleyre, cette décoratrice-étalagiste de métier passe une grande partie de son temps à inculquer la danse à toutes les générations. En 1969, elle découvre la danse traditionnelle. Avec Michel, son mari, et 2 autres couples ils font revivre le groupe "Le Velay". En 1983, elle est à l'origine de la création du groupe de danses historiques "Pavanes et Capriols" lors des premières Fêtes du Roi de l'Oiseau. En 1985, Maryse prend en main, en tant que Maître à danser, le groupe enfantin (5 à 16 ans) "Lous Petioutous delh Velay", dont elle s'occupe toujours. C'est pour ce travail auprès des enfants qu'en 1995, Maryse a reçu la médaille de bronze "Jeunesse et Sport" des mains de Jacques Barrot. Le rêve de Maryse est de voir rejouer « Fée dentelle », un spectacle qu'elle a écrit en 2005 pour les enfants. Dans notre commune, Maryse est très appréciée par les enfants qui participent à l'initiation "danses traditionnelles" lors des temps d'activités périscolaires (TAP). "C'est une chance pour les enfants de découvrir ce patrimoine dansé", commente Maryse. "Quand les enfants m'interpellent et m'embrassent dans la rue, ça vient du cœur et ça me touche beaucoup, ils me rendent au centuple ce que je leur donne" poursuit la danseuse. "Je remercie Christiane Chanal, Marie-Noël Charbonnier et Michelle Arzac qui m'accompagnent lors des TAP" conclut-elle. Au sein de l'association "Douce Gym", Maryse fait danser des adultes depuis 8 ans. À ce propos, elle lance un appel pour recruter des hommes danseurs. Alors on danse !



Roselyne Cénat. Retraitée Native de Saint-Germain depuis 71 ans, après avoir fait ses études au lycée du Puy, elle a suivi, en 1966, son mari, Jean Guy, dans la région parisienne, à Aulnay-sous-Bois, où elle a vécu pendant 35 ans. Elle y a exercé le métier d'enseignante. Très rapidement, elle a choisi de s'occuper, dans plusieurs écoles de la ville, des enfants en difficulté, dans un département, le 93, où les problèmes sont particulièrement sérieux. Une tâche malaisée, délicate, mais très gratifiante. Elle n'oubliait cependant pas son village où ont toujours habité ses parents, revenant régulièrement lors des diverses vacances, gardant ainsi le contact avec ses nombreux amis et connaissances. Et puis, l'âge de la retraite arrivant, en 2001, elle a décidé, en plein accord avec son mari, de revenir très rapidement au pays pour retrouver ses racines. Une maison y a été construite. Elle s'est vite intéressée aux activités du Centre culturel. Et, en 2003, elle a proposé avec Jean Guy, tous deux passionnés par les voyages, de donner des conférences, dans le cadre des Mardis Culture, ayant essentiellement pour thèmes la découverte des pays qu'ils avaient visités. Bénéficiant d'un lieu et d'un accueil exceptionnels, ils ont ainsi eu le plaisir de faire partager leurs découvertes à tous ceux qui ont bien voulu les accompagner dans cette aventure. Ayant eu la chance d'inaugurer la salle de spectacles du Centre culturel, en 2003, ils ont eu ensuite le privilège de présenter 26 conférences. Toujours dans le cadre de la culture, Roselyne a participé aux activités du Cinéclub, puis, aux côtés de Cyril Loubet, à celles de "Cinévasion". Enfin, depuis 2001, elle fait partie du Conseil d'administration des Berges Fleuries, dont elle a été la secrétaire, pendant sept ans.



Jean-Baptiste Péra, coprésident lui aussi, vient tout juste d'arriver au village et d'intégrer le bureau de l'association de Marnhac. Ce jeune papa, de deux garçons, travaille chez Michelin. C'est un sportif doué pour les boules, le badminton et la course à pied. Très discret lui aussi, il se consacre aux tâches administratives et a aussi proposé de nouvelles idées. Il est à l'origine notamment de l'arbre de Noël où tous les enfants du village ont reçu un cadeau personnel.



Guy Chanal, coprésident de l'association de Marnhac est une figure du village. Implanté avec sa famille sur la commune depuis de nombreuses années, il a exercé le métier d'agriculteur à Gagne, puis celui de pompier au Puy jusqu'à aujourd'hui où il peut à présent jouir des joies de la retraite. Homme discret mais terriblement efficace, il est le "Monsieur travaux" de l'association ainsi que le chef cuisinier dans toutes les manifestations. Et toujours avec le sourire....



Jean-Michel Di Mascio, 58 ans et jeune grand-père, s'installe sur notre commune en 1996. Il est le président de l'harmonie ASM du Puy-en-Velay qui déménage en 2003 et devient Harmonie Saint-Germain. Après quelques années et une diminution des effectifs, surtout dans les pupitres de clarinettes, flutes et haubois, l'Harmonie devient le "Jazz Band Saint Germain" avec une formation typiquement big band. Aujourd'hui le Jazz Band réunit une vingtaine de musiciens et un chanteur, du bassin du Puy-en-Velay, de Brioude et même de Montbrison (notre batteur dernier arrivé),

autour de notre amour du jazz avec un grand "J" et de ses différents styles (grand orchestre, samba, salsa, latino, New orleans etc.). Tous les ans, nous donnons notre concert annuel à la salle polyvalente (10 mars 2018) et participons sous une forme "plus militaire" aux commémorations de la commune. "Le jazz c'est ce qui nous permet d'échapper à la vie quotidienne" disait Stéphane Grapelli et "Le jazz durera aussi longtemps que des gens écouteront cette musique avec leurs pieds au lieu de l'entendre avec les oreilles." disait John Philip Sousa, compositeur américain.

JANVIER 2018

- Mardi **9** : Conférence « Premiers pas en Estonie, Lettonie et Lituanie » - Centre culturel - 20h30
- Samedi **13** : AG et galette - Sacs à Dos et Godillots - Salle polyvalente - 18h-23h
- Dimanche **14** : Thé Dansant - ACPG/CATM - Salle polyvalente - 14h30
- Dimanche **14** : Milonga - Tango - Jonchères - Journée
- Vendredi **19** : Théâtre « Musée haut Musée bas » - Centre culturel - 20h30
- Samedi **20** : Théâtre Patois - Les Amis du Patois Vellave - Salle polyvalente - 20h30
- Dimanche **21** : Théâtre Patois - Les Amis du Patois Vellave - Salle polyvalente - 14h30
- Vendredi **26** : AG et Galette - Douce Gym - Jonchères - toute la journée
- Samedi **27** : Animation "années 80" et repas - Comité des fêtes - Salle polyvalente - 20h
- Dimanche **28** : LOTO - APE Bourg - Salle polyvalente - 14h

FEVRIER 2018

- Samedi **3** : Soirée Repas - APE Noustoulet - Salle polyvalente - 19h
- Samedi **3** : AG et repas - Twirling - Jonchères - Journée et soirée
- Dimanche **4** : LOTO FC Saint-Germain - Salle polyvalente - 14h
- Mardi **6** : Conférence « Visages de Saint-Michel » - Centre culturel - 20h30
- Vendredi **9** : Théâtre « J'ai tout » - Centre culturel - 20h30
- Samedi **10** : Théâtre - APEL La Source - Salle polyvalente - 20h30
- Mercredi **14** : Bugnes - Amicale Michelin - Salle polyvalente - 14h
- Vendredi **16** : Théâtre « Brèves de Comptoir » - Les Tréteaux de Peynastre - Salle polyvalente - 20h30
- Samedi **17** : Théâtre « Brèves de Comptoir » - Les Tréteaux de Peynastre - Salle polyvalente - 20h30
- Dimanche **18** : Théâtre « Brèves de Comptoir » - Les Tréteaux de Peynastre - Salle polyvalente - 14h30
- Vendredi **23** : Théâtre en Patois - Twirling - Salle polyvalente - 20h30
- Samedi **24** : LOTO et Repas - St-Germain Blavozy HANDBALL - Salle polyvalente - 19h

MARS 2018

- Dimanche **4** : LOTO - Genets d'Or - Salle polyvalente - 14h
- Mardi **6** : Conférence « Le brâme aux cors » - Centre culturel - 20h30
- Vendredi **9** : ALTILIVE 2018 - Concert Da Capo - Centre culturel - 20h30
- Samedi **10** : Concert - JAZZ BAND - Salle polyvalente - 20h30
- Samedi **10** : Repas des bénévoles - Comité des Fêtes - Salle des Jonchères - Soirée
- Samedi **17** : Loto du club de handball SGBHB - Salle polyvalente - 20h
- Vendredi **23** : Théâtre Cales de Suchas - Centre Culturel - Centre culturel - 20h30
- Vendredi **23** : AG aînés ruraux départemental - Genêts d'Or - Salle polyvalente - 8h-13h
- Dimanche **25** : Milonga - Tango - Jonchères - Journée
- Dimanche **25** : Trail, courses et marches - Les Foulees de St-Germain - Complexe sportif - Salle polyvalente - Salles des associations - Journée
- Samedi **31** : Chiens en obéissance - AVCD - Jonchères - Journée

AVRIL 2018

- Dimanche **1** : Bourse - Guidons d'autrefois - Salle polyvalente - Journée
- Dimanche **1** avril : Chiens en obéissance - AVCD - Jonchères - Journée
- Mardi **3** : Conférence « 3000 prisonniers allemands en Haute-Loire 1945-1948 » - Centre culturel - 20h30
- Vendredi **6** : Théâtre « Place Gaston Couté » - Centre culturel - 20h30
- Samedi **7** : Repas de Printemps - Association de Servissac - Servissac - 12h
- Dimanche **8** : Gala Twirling - Salle polyvalente - 14h
- Samedi **21** : Distribution de Rose - Association de motards - Parking / Le Bourg - 10h-14h
- Samedi **21** : Bal - Comité des Fêtes - Salle polyvalente - 22h
- Samedi **21** : Fête du Pain et Pizza - Association de Noustoulet - Noustoulet - Journée
- Vendredi **27** : Concert « L'improbable Akoustic » - Centre culturel - 20h30
- Samedi **28** et dimanche **29** : Concours RCI - AVCD - Terrain Jonchères - Journée
- Dimanche **29** : Vide Grenier - APE du Bourg - Salle polyvalente - 9h

MAI 2018

- Vendredi **4** : Spectacle - Ecole La Source - Salle polyvalente - 18h
- Samedi **12** : Grillades - Amicale Michelin - Jonchères - 12h
- Dimanche **13** : Commémoration - ACPG/CATM/ Mairie - Square du Souvenir - 11h
- Dimanche **13** : Concert chorale organisé par le CCAS - Salle polyvalente - 14h30.
- Mardi **15** : Conférence « Mai 1968, en Haute-Loire aussi » - Centre culturel - 20h30
- Samedi **19** : Tournoi des Petites Têtes - Entente Blavozy Saint-Germain - Salle polyvalente/Complexe Sportif/Gymnase - Journée et soirée
- Dimanche **20** : Tournoi des Petites Têtes - Entente Blavozy Saint-Germain - Salle polyvalente/Complexe Sportif/Gymnase - Journée et soirée
- Lundi **21** : Tournoi des Petites Têtes - Entente Blavozy Saint-Germain - Complexe - Journée
- Lundi **21** : Concours de pétanque - Association du Villard - Le Villard - 14h
- Vendredi **25** : Théâtre - Les Cales de Suchas - Salle polyvalente - 20h30
- Samedi **26** : Théâtre - Les Cales de Suchas - Salle polyvalente - 20h30
- Samedi **26** : Grillades - Sac à Dos et Godillots - Jonchères - Journée
- Dimanche **27** : AG ACCA - Jonchères - 8h30

JUIN 2018

- Vendredi **1** : Concert Ringispil Orkestar - Centre culturel - 19h
- Samedi **2** : 40e anniversaire du Handball - SGB Handball - Complexe entier - Journée et soirée
- Dimanche **3** : 40e anniversaire du Handball - SGB Handball - Complexe entier - Journée et soirée
- Dimanche **3** : Concours de pétanque - SGB Handball - Ext. Complexe - 14h
- Vendredi **8** : Concert Collectif du Monastier - Centre culturel - 19h
- Samedi **9** : Concours Regional de Pétanque - Boule Amicale - Parking 1 et 2 / Local boule - 8h/21h
- Dimanche **10** : Concours Regional de Pétanque - Boule Amicale - Parking 1 et 2 / Local boule - 8h/21h
- Vendredi **15** ou samedi 16 : Grillades - APEL La Source - Ecole - Soirée
- Vendredi **15** : Repas - Les Amis de la Bibliothèque - Jonchères - soirée

- Samedi **16** : Concert (sous réserve) - Zik A Donf' - Complexe sportif - Journée et soirée
- Dimanche **17** : Vide Grenier - ou le 01/07 - Twirling - Parking - 8h
- Mardi **19** : Fête de la musique - Danses et Musique Trad avec Atelier des Arts - Centre culturel - 19h
- Vendredi **22** : Fête de la musique - Chorale et danses - Centre culturel - 20h
- Vendredi **22** : Grillades - Les Foulées de St Germain - Jonchères - 18h
- Samedi **23** : Animation et Bal - Comité des Fêtes - Salle polyvalente - Journée et soirée
- Vendredi **29** : Concert chorale - Ecole du Bourg - Salle polyvalente - 18h30-20h
- Vendredi **29** : Repas - APE Ecole du Bourg - Salle polyvalente - 20h
- Samedi **30** : Concert (sous réserve) - Zik A Donf' - Complexe sportif - Journée et soirée
- Samedi **30** : Repas APE Fay - Ecole de Fay - 12h
- Samedi **30** : Kermesse - APE Noustoulet - Ecole Noustoulet - Après-midi

JUILLET 2018

- Dimanche **1** : Vide Grenier (si pas le 17/06) - Twirling - Salle polyvalente - Extérieur - 8h
- Jeudi **5** : SPECTACLE Son et Lumière - SLT - Place de l'Eglise - 21h30
- Vendredi **6** : SPECTACLE Son et Lumière - SLT - Place de l'Eglise - 21h30
- Samedi **7** : SPECTACLE Son et Lumière - SLT - Place de l'Eglise - 21h30
- Samedi **7** : Concours recherche utilitaire - AVCD - Terrain Jonchères - Journée
- Samedi **7** : Repas des Habitants Rachassac - Rachassac - Journée
- Dimanche **8** : SPECTACLE (en cas de pluie) - SLT - Place de l'Eglise - 21h30
- Vendredi **13** : Concert de musique actuelle - Centre culturel - 21h
- Vendredi **13** et samedi **14** : Théâtre en plein air "La Fille des sources" - Marnhac - 20h
- Mardi **17** : Festival Interfolk Aubade et spectacle - Centre culturel - Centre Culturel et bourg - 18h30 et 21h
- Mercredi **18** : Théâtre en plein air "La Fille des sources" - Marnhac - 20h
- Jeudi **19** : Théâtre en plein air "La Fille des sources" - Marnhac - 19h avec repas

CALENDRIER 2018

■ Vendredi **20** : Théâtre en plein air "La Fille des sources" - Marnhac - 19h avec repas

■ Samedi **21** : Théâtre en plein air "La Fille des sources" - Marnhac - 19h avec repas

■ Dimanche **22** : Théâtre en plein air "La Fille des sources" - Marnhac - 19h avec repas

AOUT 2018

■ Vendredi **17** : Vogue - Mairie - Collectif associatif - Forains Le Bourg - Le bourg - Soirée

■ Samedi **18** : Vogue Mairie - Collectif associatif - Forains Le Bourg - Le bourg - Journée - Soirée

■ Dimanche **19** : Vogue - Mairie - Collectif associatif - Forains - Le Bourg - Le bourg - Journée - Soirée

■ Lundi **20** : Vogue - Mairie - Collectif associatif - Forains Le Bourg - Le bourg - Journée - Soirée

■ Samedi **25** : Fête Pain et Pizza - Association de Noustoulet - Noustoulet - Journée

■ Dimanche **26** : Repas des habitants - Association de Fay - Fay-la-Triouleyre - 12h

SEPTEMBRE 2018

■ Samedi **1** : Repas des habitants - Association de Servissac - Servissac - 12h

■ Samedi **1** : Concours Agility - AVCD - Salle des Jonchères et Terrain - Journée

■ Dimanche **2** : Concours Agility - AVCD - Salle des Jonchères et Terrain - Journée

■ Dimanche **9** : Repas des habitants - Association du Boussillon - Le Boussillon - 12h

■ Samedi **22** : Concours en ring - AVCD - Terrain - Jonchères - Journée

■ Dimanche **23** : Concours en ring - AVCD - Terrain - Jonchères - Journée

■ Samedi **29** : Potée Auvergnate - Association de Fay - Fay - 19h30

OCTOBRE 2018

■ Dimanche **7** : Bourse - Guidons d'autrefois - Salle polyvalente - 8h-20h

■ Samedi **13** : LOTO - SGB Handball - Salle polyvalente - 19h30

■ Dimanche **14** : Vide Grenier - APEL La Source - Salle polyvalente - 8h

■ Dimanche **14** : Concours Boule - Boule Amicale - Terrain extérieur - Parking 2 - 8h

■ Samedi **20** : Concert - ZIK A DONF - Salle polyvalente - 21h

■ Samedi **27** : Bal - Comité des Fêtes - Salle polyvalente - 22h30

NOVEMBRE 2018

■ Samedi **3** : Repas des Bénévoles - Comité des fêtes - Jonchères - Soirée

■ Dimanche **4** : Repas des anciens - CCAS/Mairie - Salle polyvalente - 12h

■ Dimanche **11** : Commémoration - Mairie ACPG/CATM- Square Foyer Restaurant - 11h

■ Dimanche **11** : Repas - Sacs à Dos et Godillots - Jonchères - Journée

■ Vendredi **16** : Spectacle - Les Tréteaux de Peynastre - Salle polyvalente - 20h30

■ Samedi **17** : Spectacle - Les Tréteaux de Peynastre - Salle polyvalente - 20h30

■ Dimanche **18** : Thé Dansant - Amicale Michelin - Salle polyvalente - 14h30

■ Samedi **24** : Repas - Genêts d'Or - Jonchères - 12h

■ Samedi **24** : Soirée Cabaret - FC St Germain - Salle polyvalente - 20h

■ Dimanche **25** : Auteurs en scène - Amis Bibliothèque - Centre culturel - 10h-19h

■ Dimanche **25** : LOTO - APE Fay - Salle polyvalente - 14h

DECEMBRE 2018

■ Samedi **1** : Bal des jeunes - Comité des fêtes - Salle polyvalente - 22h30

■ Dimanche **2** : Brocantes de jouets - APE école publique du bourg - Salle polyvalente - 9h

■ Vendredi **7** : Téléthon - Collectif associatif - Salle polyvalente - 20h30

■ Samedi **8** : Téléthon - Collectif associatif - Salle polyvalente - Journée et soirée

■ Dimanche **9** : LOTO - APEL La Source - Salle polyvalente - 14h

■ Vendredi **14** : Buches de Noël - Amicale Michelin - Salle polyvalente - 14h

■ Samedi **22** : Tournoi des éducateurs - EBSG Foot - Gymnase et hall - 17h-23h30

■ Lundi **24** : Messe des familles - Paroisse - Salle polyvalente - 18h30

Renseignements, réservations matériel et salles :

Centre Culturel Municipal - 2, rue du Soleil Levant - 04 71 03 59 22

Ce planning présente les manifestations connues en octobre

2017. Pensez à consulter régulièrement la page « actualités »

du site Internet de la mairie de Saint Germain Laprade

pour les modifications et manifestations supplémentaires,
merci de votre compréhension.

www.saint-germain-laprade.fr

 **Boulangerie
Pâtisserie**
04.71.03.00.41

93 Avenue du plaid - 43700 Saint Germain Laprade

 **SARL TERRACOTA**
Tous Travaux du Bâtiment

04 71 01 44 04 • luisfilipe@live.fr
www.platrerie-peinture-maconnerie-43.fr

- Terrassement • Maçonnerie • Plâtrerie
- Peinture • Carrelage

Z.I. de Bombes - 43700 SAINT GERMAIN LAPRADE

 **Ets CHAZALLON S.A.S**
**CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES**

Charpente • Couverture • Bardage • Serrurerie

751 Avenue Antoine Lavoisier - Z.A. Laprade
43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Tél. : 04 71 03 03 53 - Fax : 04 71 03 51 90

 **SARL DOMERGUE**
CHAUFFAGE
REGULATION

**CHAUFFAGE
ENTRETIEN
DÉPANNAGE**

9a, rue du Soleil Levant
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
Tél. 04 71 05 05 23
lionel.domergue@wanadoo.fr

 **CIM INFORMATIQUE**
L'INFORMATIQUE POUR LES PROFESSIONNELS
Une équipe de 28 personnes à votre service
Votre partenaire local depuis 1998

Le Puy-En-Velay Tél : 04 71 04 23 23
Monistrol / Loire Tél : 04 71 75 67 67
cim@cim-informatique.com www.cim-informatique.com

 **PHARMACIE
DE SAINT-GERMAIN**
Catherine Chambonnet

Une équipe à votre écoute

Location et vente de matériel médical
Orthopédie - Homéopathie - Phytothérapie
Produits vétérinaires

Livraison à domicile

1 rue du Soleil Levant - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE - Tél. 04 71 03 02 28

 **ECOLE DE CONDUITE
SAINT LAURENT**
N° Agrément : EO304302500

- Permis A - BSR
- Conduite Accompagnée
- Permis B
- Permis véhicule automatique
- Permis pour handicapés

9 rue du soleil Levant
43700 SAINT GERMAIN LAPRADE
Tél. 06 44 21 65 86

Mademoiselle Coiffure

04 71 03 51 45

La croix des rameaux
43700 Saint-Germain-Laprade

**Nutrition et santé
des animaux et des plantes**

Aliments minéraux et complémentaires destinés aux :
ruminants, équins, porcins, volailles
Engrais foliaires pour la culture
Une gamme de produits pour l'agriculture biologique

 **Velay-Scop NUTRITION**

VELAY-SCOP NUTRITION 43700 BLAVOZY
Tél. : 04 71 03 02 54 - Fax 04 71 03 07 75 - velay-scop@wanadoo.fr

imprimerie coopérative des sucs

 **ICS**

 **UC Couleurs**

Z.A La Guide 1. 43200 Yssingaux
Tél. 04 71 65 14 76
imprimerie@ics43.coop
www.ics43.fr

Un oeil sur votre image !



Edition



Communication
d'entreprise



Internet
& Multimédia



Evénementiel

13 Avenue André Soulier • 43000 Le Puy-en-Velay • Tél. 04 71 09 77 85 • email : agence43@excepto.fr
11 allée Pierre de Fermat • 63170 Aubière • Tél. 04 73 44 45 00 • email : agence63@excepto.fr

À Saint-Germain-Laprade, pour fêter votre majorité, la Mairie vous offre 7 cadeaux* avec le Pass'18 SGL !

* 7 cadeaux : 1 entrée pour un spectacle vivant (concert ou théâtre) au Centre culturel + 1 séance au cinéma au CC + 1 abonnement individuel à la médiathèque municipale + 1 cours d'histoire de l'art au CC + 1 entrée pour une représentation théâtrale des Tréteaux de Peynastre + 1 entrée à un match du SGBHB à domicile + 1 inscription aux Foulées de Saint-Germain. Carte individuelle devant être retirée lors de la cérémonie des vœux de la municipalité (merci de fournir une photo d'identité et de présenter une pièce d'identité). Conditions disponibles en mairie.

